

Bulletin Municipal 2024

JANVIER



Infos Services

Maison de santé

Médecins : 05 65 59 82 80
Kiné : 05 65 59 72 20
Dentiste : 05 65 59 70 64
Sage-femme : 06 30 04 12 63
Infirmier(res) : 05 65 59 43 67
Ostéopathe : 06 43 18 64 68
Psychothérapeute :
06 95 03 10 80
Psychologue : 07 86 65 25 23
Psychomotricienne :
07 49 39 60 64
ADMR : 05 65 61 07 29

Pharmacie 05 65 59 82 25

Crèche 05 65 61 05 14

Horaires Poste

Du mardi au vendredi
9h - 12h15
Samedi 9h - 12h

Mairie 05 65 59 80 15

mail: mairie@aguessac.fr

Facebook: [commune aguessac](https://www.facebook.com/commune.aguessac)

www.aguessac.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30
Le mardi après-midi
de 17h à 19h

Sivom Eau & Assainissement
05 65 59 82 25

Horaires Déchetterie

Lundi, mercredi, samedi 8h - 12h
jeudi 14h - 18h

Bibliothèque

ouverte le mercredi de 16h à 18h
et le samedi de 10h à 12h

Maison France Services à Rivière

aide démarches 05 32 52 99 03
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30



Nous voici à mi-chemin de notre mandature dont le démarrage en 2020 fut atypique par bien des aspects.

Une période qui a été pénible et contraignante, qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

Le conseil municipal depuis 3 ans s'emploie, à mener à bien les projets qu'il défend avec l'aide de ses principaux partenaires institutionnels (Etat, Département, Région, Parc des grands causses, Comcom...)

L'année 2023 a vu se réaliser la 2ème tranche de renaturation du cimetière, la pose de panneaux photovoltaïques (logements communaux) et la rénovation d'un appartement communal.

Le changement de l'éclairage public route des Gorges du Tarn et rue du viaduc initialement prévu fin 2023 a été décalé début 2024, tout comme l'aménagement de la place de l'Ormeau et le cheminement le long du Lumensonnesque qui démarre mi-janvier.

Nous entrons dans la phase de réalisation de la transformation de la cantine en appartement, de la restructuration de nos archives municipales par le centre des archives municipales, de la commercialisation du lotissement et de l'aménagement du vallon du Puech d'Andan.

Le conseil municipal va poursuivre son travail en 2024 autour de 3 axes principaux : La nécessaire transition énergétique, le cadre de vie et l'aménagement du village.

Le conseil municipal des jeunes poursuit ses actions, malgré leur mobilisation sur les incivilités dans le village, force est de constater qu'elles n'ont pas généré la prise de conscience collective qu'ils escomptaient et nous constatons encore trop de déjections canines, d'encombrants laissés au pied des poubelles etc...

Une de leurs actions en 2023 fut de travailler sur l'accessibilité du village aux personnes à mobilité réduite en mettant l'accent sur les points à améliorer.

Ils sont force de proposition pour le conseil municipal et participent activement à la vie du village.

Nous souhaitons remercier nos agents communaux, pour les actions qu'ils mènent au quotidien dans l'exercice de leur fonction. Ils mettent toute leur énergie, et leurs compétences aux services des nagassoles et nagassols.

Merci aux forces vives, commerçants, artisans, professions libérales.

Merci aux bénévoles des associations qui proposent des activités sportives et culturelles et organisent les animations de notre commune. Nous encourageons tous les habitants à s'associer à la vie de notre village.

Je vous souhaite avec le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes une bonne année 2024.

Anne PAILHAS, Maire



Etat Civil

Naissances

Nous souhaitons une belle et heureuse vie à ...

BERGONNIER Elias, né le	19/01/2023
BART Eloïse, née le	29/06/2023
JUAREZ Aria, née le	21/08/2023
LADET Nathan, né le	29/08/2023

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...

DENIS Alain et BOUAFIA Malika, mariés le	02/12/2023
BROUILLET Eric et JARRY Corinne, mariés le	23/12/2023

Décès et Inhumations

Nos pensées accompagnent les familles de :

LAREIDA Andréas, décédé le	05/02/2023	BERGONNIER Bernadette, décédée le	04/06/2023
LUDINARD Bernard, décédé le	03/04/2023	FALGUIERE Genevieve épouse LAVABRE, décédée le	18/07/2023
SALGUES Annie veuve GRIBAL, décédée le	03/04/2023	DUFOUR Paulette veuve MORMENTYN, décédée le	04/09/2023
ROUX Jacques, décédé le	04/04/2023	BENEZECH Aimé, décédé le	03/10/2023
VIDAL Yvette, décédée le	05/04/2023	LHERMITTE Marc, décédé le	07/10/2023
AGRINIER Josette veuve ROSSIGNOL, décédée le	14/04/2023	FABRE Eliane épouse BLOUIN, décédée le	08/10/2023
BERGOUNHE Francine veuve BOURGADE, décédée le	14/04/2023	LACOMBE Danielle épouse SOLIGNAC, décédée le	20/10/2023
HERAN Martial, décédé le	13/05/2023	AGRINIER Marcelle épouse AIGOUY, décédée le	03/11/2023
BERGOUNHE Ginette, décédée le	19/05/2023	ZIEGLER Gérard, décédé le	10/12/2023

Recensement

Les résultats du dernier recensement, effectué début 2022, viennent de nous parvenir et confirment la tendance à la hausse du nombre d'habitants à Aguessac.

Si, en 2020, la population totale nagassole au sens de l'INSEE, s'établissait à 887 habitants, elle passe en 2022 à 934 habitants.

Nous aurons plus de détails dans quelques mois, le délai nécessaire à l'Insee de faire le dépouillement des données.

ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT ?

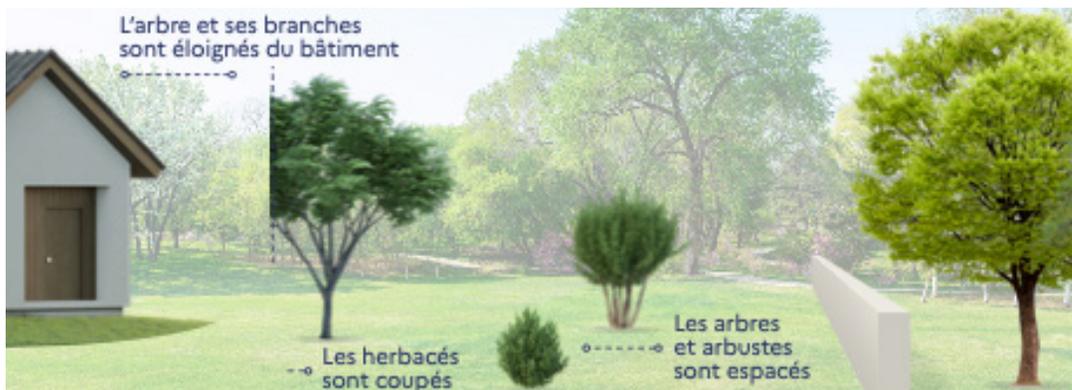
VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE BÂTIMENTS :

situés dans un territoire aux risques d'incendies

situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BATIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 M*

* Vous pouvez être amené à intervenir sur les terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.



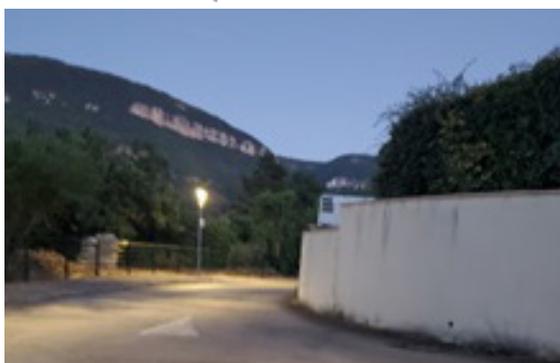
Quoi de neuf en 2023 ?

Circulation route des gorges du Tarn

- C'est un sujet récurrent, l'an dernier nous annonçons une expérimentation par les services du Département, avec des chicanes, qui n'ont pas donné satisfaction. La municipalité a donc décidé dans un premier temps, de la pose d'un feu tricolore « récompense » près de la fontaine dans le sens Rivière / Millau : « Si vous ne respectez pas la vitesse (30km/h) vous serez stoppé au rouge ». La gendarmerie veillera ! Il n'a pas été possible de poser le deuxième feu dans le sens inverse pour des problèmes fonciers et de sécurité des piétons. La commune cherche une solution : écluse, dos d'âne, chicane, stop...



Rue du bosquet et du soleil levant



Les utilisateurs de ces rues fréquentées (crèche, lotissements) avaient fait remonter à la mairie des problèmes, tant au niveau de la circulation que du stationnement. La commune les a entendus et a présenté aux riverains un aménagement pour assurer la sécurité de tous. Ce projet qui a été accepté sera mis en œuvre très rapidement, avec la mise en place d'un stop, de réglettes sur la chaussée et le traçage des places de stationnement.

Travaux voirie

Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien de la voirie, divers chantiers ont été ou vont être prévus, il s'agit de :
Chemin des Camp, Route des fermes à Saliès, Chemin de la Manne, Chemin de Conclus, et diverses réparations dans le village ...

Mais nous avons beaucoup de travail à faire encore ! En 2024, une nouvelle tranche de travaux sera réalisée en fonction des urgences et priorités décidées par le Conseil municipal.

Réseau Pluvial

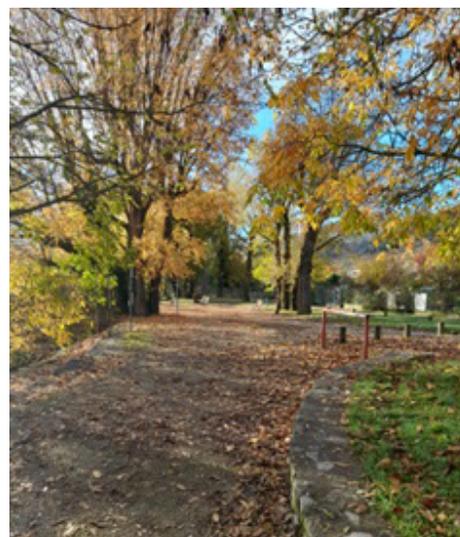
Les excès climatiques nous obligent à la vigilance et à l'anticipation, même si nous sommes relativement épargnés pour l'instant. Nous avons donc fait inspecter le réseau pluvial de l'avenue des causes et de la route des gorges du Tarn. Quelques avaloirs sont obstrués et nous allons très prochainement remédier au problème d'écoulement des eaux.

Nettoyage et entretien

La commune a fait appel à l'entreprise Nicollin pour faire un gros nettoyage de printemps des trottoirs des principales rues du village (accessibles). De plus, l'ESAT des Charmettes a été appelée à la rescousse de nos employés, pour faire face aux absences et à la charge de travail, afin de redonner à certaines de nos rues un aspect plus présentable.

Elagage des berges du Tarn : Cet automne, l'entreprise David FENOY basée à Aguessac a été chargée de cette mission qui nécessitait un matériel adapté. Notamment, pour un peuplier imposant qui menaçait la sécurité des enfants à l'aire de jeux des Egravettes. Nos employés ont procédé à l'évacuation de la quasi-totalité des nombreuses branches.

L'équipe du Parc des grands causes a, quant à elle, procédé au nettoyage du vallon du Puech d'Andan (qui borde la rue du même nom), en prévision de son aménagement et sur les berges du Tarn. Elle a aussi permis à la Vierge de la Manne de retrouver un peu de visibilité.



Brèves

Après une longue période d'essai, l'aménagement devant la boulangerie va être matérialisé en « dur » afin d'assurer sa pérennité.

En complément de l'aménagement du square des Liquières, nos agents ont réalisé un aménagement minéral de l'accès. La fréquentation de ce lieu reste importante, parents et enfants profitent pleinement de cet équipement.

Passages piétons : Comme annoncé dans le précédent bulletin, la peinture a été refaite avenue des Causses et route des Gorges du Tarn. Celle-ci est à la charge de la commune, même sur les routes départementales qui traversent notre cité. Pas facile au vu de l'intensité de la circulation, cette opération nécessite la prise de précautions sécuritaires.



Appel et Rappel au respect

STATIONNEMENT

Il a été noté une tendance de plus en plus fréquente, de certains à stationner n'importe comment. A ce sujet il est rappelé quelques règles élémentaires issues du code de la route :

Le stationnement à contre sens est interdit, il est dangereux, il peut être sanctionné d'une amende de 135€, 3 points en moins et/ ou une suspension du permis.

Le stationnement très gênant, sur trottoir, ou devant une bouche d'incendie, masquant la visibilité ou dans une courbe, amende de 135 €,

Stationnement gênant ou abusif : amende de 35€

INCIVILITÉS

Comme chaque année, un rappel est fait dans ce bulletin, en raison du manque de respect de quelques-uns qui perturbent le quotidien de toutes et tous. Ceci concerne les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les crottes, nous faisons appel à leur conscience ... ! Merci à ceux qui font l'effort de les récupérer et de jeter les sacs dans une poubelle.

D'autre part, le dépôt des encombrants près des containers à déchets est interdit, d'autant que la déchèterie est située à Aguessac. Ceci n'est pas neutre dans le budget de la Comcom consacré à la collecte des déchets. Là aussi, l'espoir d'une prise de conscience ?

Enfin, les dégradations coûtent très cher aux Nagassols (sanitaires, panneaux d'information...). Chaque année, ce sont plusieurs milliers d'euros qui leur sont consacrés, des euros qui seraient bien plus utiles ailleurs.

Seule la vigilance de tous peut permettre d'améliorer les choses, nous avons toutes et tous un rôle à jouer. Il y va de la qualité de notre cadre de vie !

INITIATIVES MALHEUREUSES

Nos enfants ont l'imagination fertile. Faute d'avoir un espace pour se livrer à leur passion (saut d'obstacles en vélo), ils ont transformé l'espace vert du bosquet en piste de cyclo-cross. Outre le fait que cet espace est interdit aux cycles, cela pose le problème de la responsabilité en cas d'accident. La réflexion est lancée pour trouver une solution afin qu'ils se défoulent en sécurité.



Nouveau

Brochure

Une brochure destinée aux nouveaux arrivants a été réalisée par la bibliothèque et le club des aînés avec l'appui de la commune. Cette initiative est reprise au niveau des villages de la vallée.

Une mine d'informations sur la commune.
Disponible chez les commerçants et en mairie.

Réservation Salles Municipales

DEPUIS LE 11 OCTOBRE 2023
RÉSERVATION EN LIGNE
DES SALLES MUNICIPALES



ESPACE CULTUREL



SALLE COMMUNALE

Aller sur le site internet «Aguessac.fr»

Sélectionner **Vie locale**

Puis **Salles et équipements**

Choisir la **salle**

Ensuite **Nouvelle réservation**

Créer votre compte

Saisissez votre **pré-réservation**

Stéphanie vous recontacte ensuite.

Mais aussi

Cimetière

La 2ème tranche de travaux d'engazonnement qui concerne le carré 1 (allées des Glycines, des Lilas, des Pensées, des Jasmins et des Violettes) a été exécutée en octobre par l'ESAT des Charmettes.

Une nouvelle plantation de diverses essences d'arbustes est prévue, composée de mellifères, semi persistants, fleurissant de janvier à octobre, résistants à la sécheresse, bien entendu, nécessitant une faible consommation d'eau avec un système racinaire ne compromettant pas les sépultures adjacentes. Nous poursuivons ainsi l'embellissement du cimetière. La commune d'Aguessac tient à remercier la pépinière départementale pour leurs précieux conseils et leur coopération.

Il est important que les familles maintiennent en bon état les sépultures pour compléter les efforts réalisés par la municipalité.



Cette année encore le Conseil municipal des jeunes a été très actif



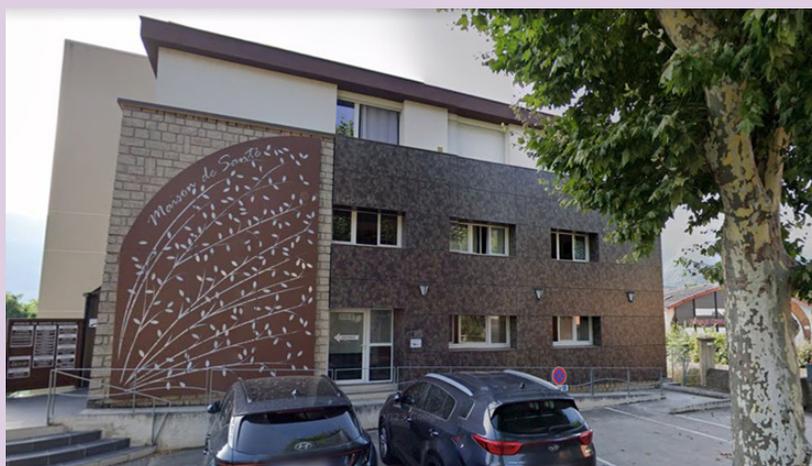
- Engagé auprès des plus démunis, le CMJ a organisé une collecte hivernale au profit de la Croix Rouge.
- Il a également participé aux pique-niques et vide greniers organisés par le club des aînés d'Aguessac et organisé la chasse aux œufs de Pâques.
- Un travail de vérification des panneaux signalétiques du village a abouti à un document présentant tous les panneaux défectueux afin de pouvoir les rectifier ou les changer.
- Le CMJ a réalisé un document sur la mobilité dans le village en condition de handicap afin d'améliorer les déplacements et accès aux commerces.
- Un diaporama a été présenté en conseil municipal sur leur demande d'un espace de rencontre pour créer un lien entre les jeunes du village.
- Dans le cadre de l'exposition sur l'adduction d'eau potable réalisée par le club des aînés, le CMJ a travaillé sur un message de sensibilisation à la rareté de la ressource en eau potable (texte, dessin, poème, graphique...).
- Le CMJ s'est engagé dans la réalisation d'une photothèque sur le village et ses environs. Chaque saison sera représentée.

- Nos deux conseillers départementaux, Anne PAILHAS et Jean-François Galliard ont organisé une rencontre avec les jeunes du CMJ pour leur parler de leur travail, leur faire découvrir le fonctionnement du Conseil départemental et des institutions françaises voir européennes. Ce temps de rencontre amicale a été très apprécié des jeunes.

- Pour finir cette année bien remplie, le CMJ a participé à la commémoration du 11 novembre et dans un esprit de soutien aux plus défavorisés, les jeunes se sont engagés à tenir un stand lors des festivités de Noël pour récupérer des dons de jouets au profit du Secours Populaire.

- Les jeunes du CMJ sont venus présenter un bilan de leurs actions, leurs projets en cours et leurs propositions sur divers sujets lors d'un conseil municipal. Les élus les ont félicités pour leur travail, leur implication et leur engagement au sein de la commune

Maison de Santé



Au printemps dernier, la maison de santé à accueilli le docteur Houpert en remplacement du docteur Alexandrine.

Le conseil municipal est actif dans la recherche de médecin.

Nous avons eu au cours de l'année 2023 des contacts avancés avec 2 futurs médecins en vue d'une installation, fin d'année 2024 mais pour des raisons indépendantes de notre volonté cela n'a pas pu se concrétiser.

Le conseil poursuit ses recherches, en novembre nous avons participé à la soirée des internes organisé par le département, soirée au cours de laquelle nous avons pu échanger avec les participants.

Et en 2024 ?

Aménagement de l'espace public Place de l'Ormeau

Dans le cadre de l'aménagement du cœur de village, la commune d'Aguessac va engager des travaux de réfection de la place de l'Ormeau (900 m²) ainsi que le cheminement le long du Lumensonesque. Les travaux sont programmés de mi-janvier à fin avril.

Ces travaux consistent à :

- Une préservation et une valorisation de cette place publique en respectant son état naturel.
- La protection de l'environnement par la désimperméabilisation des sols tout en créant un îlot de fraîcheur.
- La maîtrise de la consommation électrique, trois lampadaires à LED.
- L'installation de boîtiers électriques étanches et encastrables au sol pour les jours de marché.
- La mise aux normes de l'alimentation électrique générale pour les festivités (orchestres, autres).
- La renaturation du cheminement le long du Lumensonesque.
- La sensibilisation des usagers à la biodiversité et à l'histoire de cette place.
- La plantation d'un arbre. (Ormeau)
- L'adaptation de l'aménagement de ce site en tenant compte du changement climatique.
- L'utilisation plus rationnelle des ressources en eau.

La désimperméabilisation des sols : Quézaco ?

La désimperméabilisation des sols consiste à :

- Retirer les surfaces imperméables et à les remplacer par une surface perméable avec des matériaux adaptés.
- Améliorer le ruissellement urbain.
- Réduire la concentration de polluants dans l'eau.
- Avoir une grande efficacité pour augmenter la reconstitution des eaux souterraines.
- Enfin préserver le cycle de l'eau et le développement de la nature dans le village.



Transformation de l'ancienne cantine en logement de type 3



Le projet a pour objet la réhabilitation de l'ancienne cantine de l'école communale d'Aguessac.

Cet espace était dédié jusqu'à l'année scolaire 2020/2021 aux repas de l'école maternelle/primaire qui a déménagé à la rentrée 2021 dans les nouveaux locaux de l'école Bellevue.

Cet espace d'une superficie de 114 m² a pour but d'être transformé en logement de type 3.

Il prendra en compte des améliorations en termes de consommation énergétique.

Le but est de proposer un logement locatif confortable à vivre avec des équipements de qualité tant sur l'aspect technique qu'esthétique.

Le quartier de Lestrade va encore changer de physionomie en 2024

Le lotissement « Les coteaux de la Treille » : Annoncé pour 2023, le dossier a connu quelques retards, notamment de notre maître d'œuvre. Mais, ce coup-ci est le bon, l'appel d'offres est lancé. 14 lots de 525 à 810 m² seront commercialisés en 2024. Le prix au m² sera communiqué après l'ouverture des plis (du marché). Vous retrouverez le plan sur le bulletin 2023 ou sur le site de la commune (QR code en couverture). Idéalement situé à proximité de la nouvelle école, dans un environnement préservé, ce projet attire déjà des candidats à l'acquisition.

Le Vallon du Puech d'Andan : Cet espace naturel va être soigné, les objectifs sont :

- Créer des liaisons piétonnes inter-quartiers,
- Créer un espace de rencontre,
- Créer un espace ludique (jeux, agrès de sport, pique-nique, city stade ...),
- Créer un espace paysager valorisant le cadre de vie des habitants,
- Créer un lieu pédagogique pour l'école toute proche (faune, flore, vergers, ...).

Dès l'ensemble des constructions terminées, les finitions de la rue du Puech d'Andan seront réalisées (revêtements, trottoirs, plantations...).



Transition énergétique On continue !

Toit logements communaux

En partenariat avec le Parc des Grands Causses, il s'agit du second toit concerné par la production d'énergie renouvelable. L'appel d'offres lancé par le Parc a désigné l'entreprise C2A pour réaliser l'installation. L'investissement est moins important qu'à l'espace culturel, mais la commune d'Aguessac poursuit son programme d'équipement.

La mise en service a été effective le 29 septembre

Le montant dépensé s'élève à 23 950 € HT, le retour sur investissement est espéré sur 11 ans.

Le cap est maintenu pour faire aboutir un projet par an, 2024 devrait aussi voir la concrétisation d'un nouveau projet, malgré l'impossibilité technique de doter de panneaux le toit du multiservice/salle communale



Nuit de la thermographie



Photo André Solignac

Face aux enjeux de sobriété et dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment, la commune d'Aguessac et le Parc naturel régional des Grands Causses ont organisé une soirée de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. Cette « nuit de la thermographie » a eu lieu sur notre commune pendant une période de froid. Caméra thermique à l'appui, 2 techniciens du parc sont venus pour permettre aux participants volontaires de visualiser les pertes de chaleur de leur maison, d'identifier les ponts thermiques, déperditions d'énergie, ou tout défaut d'isolation, de procéder à une recherche de fuite d'air pour évaluer l'étanchéité à l'air de la maison. Le but étant de faire prendre conscience de la nécessité de rénover un bien immobilier. Un bilan leur a été proposé en lien avec le contexte énergétique actuel et les aides aux travaux de rénovation proposées.

Je rénove avec la Com com

La Communauté de communes aide les propriétaires à financer leurs travaux de rénovation avec des objectifs forts : La lutte contre la précarité énergétique et les dépenses énergétiques, l'habitat dégradé et indigne et répondre aux enjeux du vieillissement de la population.

Une opération pour les propriétaires qui ont le projet de rénover leur bien, qu'ils soient propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants.

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS :

Les travaux d'amélioration thermiques : l'isolation des combes, plancher bas, changement de fenêtres, nouvelle chaudière, VMC... économie d'énergie ;

Les travaux d'aide au maintien à domicile et d'adaptation du logement au handicap : monte escalier, salle de bain adaptée, WC surélevé... ;

Les travaux de réhabilitation complète : mise aux normes de l'électricité, des réseaux d'eau, remplacement de la toiture, rénovations du système de chauffage.

LES PERMANENCES à la Communauté de communes Millau, le lundi et le jeudi de 14h -17h. RDV au 07 63 76 60 84

Tri des déchets biodégradables

À partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée.

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de reste de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.



Plus d'infos sur



Ça nous concerne aussi



Cette année 2023 'écoulée' a de nouveau dû faire face à une gestion rigoureuse du service de l'eau potable et d'assainissement.

L'évolution climatique avec un déficit de la pluviométrie, nous oblige à réfléchir, apporter des solutions pour assurer le service à nos habitants. Ces services ont des coûts financiers non négligeables et il est donc nécessaire d'utiliser l'eau avec raison. Pour l'assainissement, le coût de l'énergie (comme tout le monde le sait) est élevé et pénalise aussi le fonctionnement de nos postes de refoulement. Moins d'eau propre consommée égale moins d'eau usée à traiter.

Des gestes, élément important, perturbent nos installations : les lingettes et autres objets soi-disant dégradables, arrivent à obturer les réseaux et mettre en contrainte nos pompes.

Pour information, le coût du remplacement d'une pompe varie entre 2500 à 4000 euros !



Convention Territoriale Globale CTG de la Vallée du Tarn



ENFANCE JEUNESSE DE LA VALLÉE DU TARN

Mairie d'AGUESSAC
Avenue des CAUSSES
12400 RIVIÈRE

Le Multi accueil Copains Câlins va se restructurer pour s'adapter aux nouvelles normes.

4 nouvelles Assistantes Maternelles s'installent : 2 à La Cresse, 1 à Carbasas et 1 à Compeyre. A partir de janvier 2024, le Relais de Petit Enfance de Séverac de l'Aveyron accompagnera l'ensemble de nos assistantes maternelles dans leur travail.

Un projet de Maison d'assistantes maternelles (MAM) est en cours de réalisation.

123 Soleil a un nouveau bureau dans l'association et la recherche d'un nouveau local continue ! Virginie, la directrice, accueille les familles tous les lundis dans un bureau mis à disposition à la mairie de Rivière. Cette association participe aussi au Projet Educatif Territorial plan mercredi (PEDT), qui tisse des liens avec les écoles, les médiathèques et les élus. De cette façon, une continuité pédagogique sera assurée.

Pour vous retrouver entre parents, vous pouvez rejoindre le Petit Collectif de Parentalité de la Vallée.

ctgvalleedutarn@gmail.com/ ☎ : 06 27 59 87 25/ facebook : Sivom Vallée du Tarn

Crèche Copains Calins

La crèche « Copains-Câlins », accueille les enfants de la Vallée du Tarn âgés de 2 mois ½ à 6 ans. Avec un agrément de 22 places simultanément, la structure propose deux types d'accueil : un accueil régulier et un accueil occasionnel.

En 2023, l'équipe a connu un renouvellement de ses professionnels qui ont insufflé une nouvelle dynamique.

Le bureau de parents bénévoles, dont Mr Cédric CAPONE est actuellement le Président, assure la gestion administrative de la structure en lien étroit avec la directrice. Les communes de la Vallée du Tarn (Aguessac, Paulhe, Compeyre, Rivière-sur-Tarn, Verrières, La Cresse et Mostuéjous) sont propriétaires des locaux et en assurent l'entretien. En interne, l'équipe a continué à se former sur la lecture à haute voix pour les 0-3 ans grâce à la dernière année du dispositif Des livres et des bébés. Tous les professionnels ont été formés à « Sauveteur Secouriste du Travail » et à des formations sur la communication gestuelle, sur les pratiques d'hygiène et sur la parentalité. De plus, l'équipe continue à bénéficier des Analyses des Pratiques Professionnelles.

Quelques stagiaires ont pu être accueillis pour découvrir les métiers de la petite enfance.

À la suite du départ du Dr ALEXANDRINE, Claire BESOMBES, infirmière-puéricultrice libérale à Millau, assure les fonctions de référent santé accueil inclusif.

POUR NOUS JOINDRE : 05 65 61 05 14 - 12copains.calins@orange.fr - Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Centre de loisirs 1-2-3 Soleil



Une équipe dynamique et motivée, composée de parents bénévoles, proche du personnel d'encadrement et des familles, se dévoue sans compter afin de pérenniser ce service d'accueil essentiel.

« 123 SOLEIL » est conçu pour les enfants de 3 à 12 ans de la vallée du Tarn, fonctionnant avec un personnel qualifié et attentionné, avec des animations et sorties : (Microplis, Journée de l'Antique, Accro parc du Mas, à l'E.H.P.A.D. Beau Soleil...)

Nous noterons un grand point positif, l'augmentation de la fréquentation du centre en 2023.

123 SOLEIL est ouvert de 7h30 à 18h30

Tous les Mercredis de l'année scolaire (sauf jours fériés).

Les « petites vacances » d'HIVER, de PRINTEMPS et de TOUSSAINT

Les « Grandes Vacances » d'ÉTÉ (sauf la semaine du 15 AOÛT).

CONTACT : 06 75 12 48 98 ou par mail loisirs123soleil@orange.fr

APE Bellevue

GOÛTER D'HALLOWEEN ORGANISÉ PAR L'APE DE L'ÉCOLE BELLEVUE

Pour sa première manifestation, l'APE de l'école BELLEVUE a organisé un goûter d'halloween le mardi 31 octobre 2023.

En effet, elle a donné rendez-vous à plein de petits fantômes, pirates et sorcières en tout genre sous le préau de la cour de l'école pour un goûter avec fouaces, bonbons, thé, café et jus de fruits.

Tous ces petits monstres se sont ensuite éparpillés dans les rues d'Aguessac à la conquête des bonbons.

La seconde manifestation fut un apéritif dinatoire de Noël avec venue du père Noël et remise des lots de la tombola à l'espace culturel le vendredi 22 décembre. Petits et grands ont passé un très agréable moment dans l'esprit de Noël.



APE Claude Peyrot

DES IDÉES PLEIN LA TÊTE POUR L'ÉCOLE CLAUDE PEYROT



Cette année, les élèves de l'école ont pour fil conducteur « les jeux Olympiques ». Les élèves de CE/CM recevront une sportive de haut niveau atteinte de la sclérose en plaques. Ensuite, l'association handisport interviendra au sein de l'établissement pour proposer des ateliers.

Dans le cadre de la semaine du goût, les CE CM ont préparé un déjeuner anglais et les maternelles et CP une salade de fruits exotiques.

Les GS-CP ont également réalisé des activités langagières autour de la thématique d'Halloween. Dans le cadre des festivités de Noël, les élèves de l'école d'Aguessac ont accueilli les aînés pour un moment de partage et de convivialité.

ADMR

L'ADMR a poursuivi pour cette année 2023 sa politique de formation et de recrutement de personnel d'intervention afin de continuer à accompagner les personnes habituellement suivies mais aussi de répondre à de nouvelles demandes qui ne manquent pas de nous parvenir.

Nous avons eu la chance d'accueillir aussi un nouveau bénévole complétant ainsi notre équipe en charge de la gestion de l'association.

Cependant, nos besoins sont toujours croissants et le recrutement de nouveaux salariés mais aussi de bénévoles est indispensable à la poursuite de notre activité.

Encore merci à tous ceux qui comprennent nos difficultés, bouleversant parfois les habitudes d'intervention au domicile. Merci aussi aux communes de notre territoire d'intervention qui nous soutiennent financièrement et particulièrement la mairie d'Aguessac.

Par la même occasion, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024.



ADMR Causses et Vallées
Maison de Santé - 10 Avenue des Causses -
Mail : aguessac@fedes12.admr.org

Eclairage Public

L'extinction de l'éclairage public de 23H à 6h a pris effet le 17 février 2023. Au-delà des économies à réaliser sur les dépenses d'énergie exponentielles, l'impact sur la nature s'avère non négligeable. À ce jour, aucune incivilité particulière, mais le Conseil municipal, au vu des remontées de la population, va décaler à minuit l'arrêt de l'ensemble des lampes.

Ensuite, le remplacement des mâts et éclairages par des LED concerne la route des gorges du Tarn et le quartier haut du village. Prévus à l'automne 2023, les travaux ont dû être reportés à cause du retard pris dans la fourniture du matériel.

Ces deux actions permettront de poursuivre les efforts d'économies budgétaires, un bilan précis sur une année complète sera communiqué prochainement.



Une rentrée de folie

Voilà déjà deux mois que les cours ont repris chez Nagasport et il y en a pour tous les goûts ! La preuve, plus d'une centaine de personnes ont renouvelé leur confiance envers notre association. Association sportive mais pas que !

Nous vous proposons diverses manifestations tout au long de l'année. Que ce soient des vide-greniers, déjeuners tête de veau ou tripoux, un super méga quine mais aussi des soirées à thèmes. D'ailleurs la team Nagasport travaille sur plusieurs projets qui, nous l'espérons, pourront voir le jour très bientôt ! N'oubliez pas, vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année !

Contact : Marlène 06 45 87 30 30 nagasport.aguessac@gmail.com

Club des Aînés Générations Mouvement



En 2023, notre club a poursuivi sa progression du nombre d'adhérents, passant même le cap des 100 inscrits pour retrouver l'effectif des meilleures années. De nouvelles activités ont vu le jour, celles déjà existantes poursuivant leur rythme de croisière.

Le club a continué à participer à la vie festive (carnaval, vide greniers, marché de Noël) et culturelle (expositions, conférences, théâtre, concerts) de notre commune. Souhaitons qu'en 2024 la population nagassole réponde plus nombreuse à nos rendez-vous.

Cette année, notre club s'est fortement investi dans certaines manifestations départementales Générations Mouvement, avec deux qualifiés pour le concours régional de dictée et une triplète championne départementale puis régionale en pétanque.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent sans compter pour maintenir le dynamisme du club, aux animateurs d'activités et à toute l'équipe municipale toujours bienveillante à notre égard.

Bonne année à toutes les nagassoles et tous les nagassols !

Comité des Fêtes

« Les fêtes de village constituent des moments de cohésion sociale uniques. C'est ce que nous nous sommes employés à offrir à la population le 24 juin, en relançant la fête de la musique et les 11, 12, 13, 14 et 15 août 2023, en proposant une fête votive faisant cohabiter tradition et modernité. Sans oublier le marché de producteurs de pays et les petits-déjeuners de l'été, qui mettent en valeur les produits locaux. L'année 2023 a battu plusieurs records de fréquentation et nous en sommes très fiers pour le village, car cela révèle le fait que la population reprend durablement goût aux loisirs. Naturellement, cela perdurera en 2024 et c'est la raison pour laquelle nous sommes d'ores et déjà au travail pour tout préparer, avec beaucoup de motivation. Par ailleurs, nous transmettons à travers ce paragraphe un grand merci à la Mairie d'Aguessac pour son soutien financier, moral et technique, ainsi qu'à nos nombreux partenaires artisans et commerçants, aux médias locaux pour les relais d'information et à la population pour sa participation fidèle. Enfin, le comité des fêtes aura prochainement l'occasion de se réunir en assemblée générale ordinaire, mais il n'est jamais trop tard pour rejoindre la dynamique bénévole ! »



AS Aguessac



L'association sportive d'Aguessac qui a fêté cette année ses 80 ans d'existence joue un double rôle, associatif d'une part en participant pleinement à la vie du village lors des différentes animations proposées par les autres associations ou écoles, en organisant les siennes avec notamment les tournois Michou FORESTIER et Charles LOUBAT qui attirent des dizaines de jeunes footballeurs venus des quatre coins de l'Aveyron et des départements voisins mais également sportif d'autre part en permettant à pas moins de 180 licenciés de pratiquer le football (effectif qui peut encore être étoffé).

Au carrefour des vallées, le club permet aux jeunes et aux moins jeunes d'accéder à un sport qui, au niveau amateur, affiche des valeurs du vivre ensemble et de solidarité afin d'avancer vers un but commun.

L'effectif des 180 licenciés (ce qui place le club au 24ème rang départemental sur une centaine de clubs) est réparti sur 4 équipes seniors masculines et féminines, les jeunes quant à eux constituent une équipe U15, 3 équipes U11, 3 équipes U9 et une équipe U7.

Les performances des 3 équipes seniors masculines, notamment avec un parcours honorable en coupe de France et d'Occitanie, sans oublier les féminines lui valent de faire connaître le village d'Aguessac dans tout le département de l'Aveyron mais également hors de ses frontières.

Les jeunes du foot animation rivalisent avec les équipes des plus gros clubs Aveyronnais et les U15 rayonnent également sur le département voisin de la Lozère.

Toutes ces équipes sont encadrées par une quinzaine de dirigeants et éducateurs bénévoles toujours sur la brèche pour faire progresser ces jeunes tant sur le plan sportif qu'humain.

Le club est toujours prêt à accueillir tous ceux qui veulent pratiquer le football tant au niveau des joueurs pour étoffer certaines équipes qu'au niveau des dirigeants et éducateurs pour encadrer et apporter leur expérience à ces équipes.

Festivités de Noël



Le désormais traditionnel week-end d'animations de Noël a été un vif succès. La population a pu participer aux activités nombreuses et variées dans un esprit de convivialité. Merci

Concert Millau en Jazz



Le dimanche 16 juillet, Aguessac a accueilli un concert de Millau en Jazz.

La place Basse affichait complet pour cette belle soirée d'été.

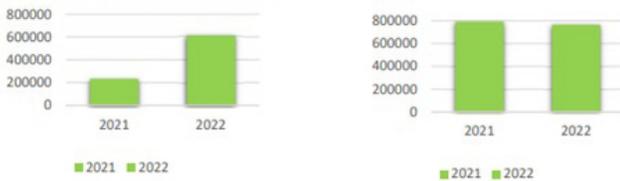
La partie restauration et buvette était assurée par les associations.

Finances

Budgets

RECETTES

INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT



En 2023, comme en 2022, le conseil municipal n'a pas augmenté le taux des taxes foncières. Seules, les bases de valeur locative ont évolué de manière sensible pour les ménages, car indexées sur l'inflation.

L'exercice 2022, pour le budget principal, se caractérise par une baisse du montant du fonctionnement, plus importante en dépenses qu'en recettes. Du coup, notre capacité à financer des investissements s'améliore légèrement, mais reste encore trop fragile. Il nous faut poursuivre les efforts pour augmenter nos recettes et limiter nos dépenses, malgré l'inflation... Le bilan provisoire 2023 s'annonce d'ores et déjà compliqué.

Les dépenses d'investissement en 2022 se sont avérées un peu plus faibles qu'en 2021 (qui regroupait quasiment 2 années suite au Covid), par contre les recettes ont été supérieures en raison du délai de versement des aides. Par ailleurs, le budget Photovoltaïque a demandé à Karine, notre comptable, beaucoup d'abnégation, bien qu'aidée par notre conseillère du Trésor Public.

Subventions : La Patience porte ses Fruits

Nous avons été globalement entendus par les organismes financeurs pour nos demandes de subventions. Les dossiers sont assez complexes à monter (merci Stéphanie) et prennent beaucoup de temps et d'énergie pour les présenter.

Le tableau ci-dessous n'est pas exhaustif mais donne une idée du pourcentage d'aides et donc du coût pour la commune.

Opération	Organisme	Montant Subvention
ESPACE PUBLIC - Place de l'Ormeau et berges du Lumensouesque 203 985 € HT	DETR Etat 2023	57 927,83 €
	CC Millau - 2022	35 663,00 €
	C. Dept	28 963,92 €
	C. Régional	43 812,00 €
	Adour Garonne	40 481,00 €
Rénovation & extinction éclairage public 38 377 € HT	SIEDA	11 893,00 €
	FONDS VERTS - Etat 2023	15 350,98 €
Création d'un appartement à l'ancienne cantine 74 893 € HT	C. Dept	14 979,00 €
	C. Régional	6 000,00 €
	CC Millau - 2023	14 559,25 €
Aménagement Vallon du Puech d'Andan 35 166 € HT	C. Dept	6 137,00 €
	CC Millau - 2023	7 033,29 €
Cimetière d'Aguessac : 8 976 € HT	CC Millau - 2023	2 423,00 €
Feux tricolores - RD907 - Rte Gorges Tarn	C. Dept	5 000,00 €



Monument aux Morts



Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. L'État est intervenu pour accorder des subventions et réglementer les édifications, les souscriptions populaires couvrant parfois la totalité des dépenses. Les pertes massives (1.397.800 pertes militaires, 300.000 pertes civiles et 4.266.000 blessés militaires) amènent, le plus souvent, non à glorifier la victoire, mais à honorer ceux qui ont perdu la vie. Cet aspect est important, car la très grande majorité des monuments élevés à cette occasion le sont à l'initiative, ou au moins avec la participation financière des anciens combattants, qui formaient 90 % des

hommes de 20 à 50 ans en France. Leur motivation à continuer de se battre était l'espérance que cette guerre serait la dernière («la Der des Ders»), et que leur sacrifice ne serait pas vain ; les monuments sont aussi là, dans une certaine mesure, pour rappeler ce sacrifice. Il n'est donc pas étonnant de trouver ces lieux de mémoire partout dans les départements, même éloignés des conflits, et les colonies. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX siècle. Dans la plupart des pays, on ajoute à la liste des morts de la Grande Guerre ceux de la Deuxième Guerre mondiale.

La Vierge à l'Oiseau de l'Oratoire de la Madone *Extraits de la revue paroissiale: «L'écho de nos clochers»*



C'est le mardi soir 19 avril 1966, à 19h00, que la Madone de l'oratoire marial a pris place définitivement dans sa très belle niche de dentelle blanche et rose érigée en bordure de la nationale 9.

Le maître d'œuvre de cet édifice était Georges Valés.

Élever une statue de 300 kgs. à 4 m 50 au-dessus de la chaussée alors qu'aucun chemin carrossable ne permettait l'accès posait un problème difficile. Il fut résolu fort heureusement et rapidement grâce la puissance et à l'adresse de « Yumbo » ce grand canari, en service depuis quelques mois à l'entreprise Loubât, dont la main puissante happe et déplace les fardeaux les plus lourds. Merci et compliments à la vaillante équipe qui a dirigé cette délicate opération.

C'est le 7 mai 1966, à l'heure de l'Angélus de l'aube, qu'a été béni l'oratoire à Notre Dame de la Route qui avait été terminé la veille, au soir du 6 mai. Quoique très discrète, cette bénédiction n'en a pas moins revêtu un caractère officiel puisqu'elle a été faite en présence de Mr. André Migairou, président du conseil Paroissial et de Mr. Julien de Roquetaillade, pour le Conseil Municipal, tous deux chargés de veiller sur les intérêts spirituels et matériels de notre localité. Enfermé dans la niche, un parchemin perpétuera devant les générations futures les circonstances de l'édification de ce petit monument à la gloire de la Vierge, en souvenir du Concile Vatican II.

Exposition Club des Aînés

Le club des aînés Générations Mouvement poursuit son rôle de « passeur de mémoire », s'efforçant au travers d'expositions ou bien de projections de photos ou films anciens de refaire vivre certaines périodes ou certains événements de l'histoire de notre commune, de rendre hommage à certaines figures locales ayant marqué cette histoire.

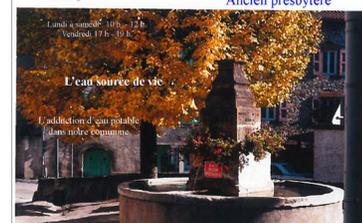
En 2023, grâce au remarquable travail de recherche historique de C.TREMOLET, nous avons pu retracer l'histoire (mouvmentée) de l'adduction d'eau potable dans notre commune. Nous avons pu également faire revivre le temps où quatre épiceries, avant l'arrivée des grandes surfaces et avec d'autres commerces ou services, constituaient l'essentiel de l'activité économique. L'ouverture officielle le samedi 29 juillet a ainsi permis de regrouper ces quatre familles et le jeune couple tenant la supérette actuelle. L'équipe vient de commencer à travailler sur la prochaine exposition. Elle remercie tous les nagassols qui lui permettent de réaliser ce travail de mémoire et rendez-vous donc en juillet-août prochains.



Expositions

Du 31 juillet au 19 août

Ancien presbytère



L'adduction d'eau potable dans notre commune